



ACTION SOCIALE



# « Mesure des impacts du relogement des familles Gens du Voyage »

Mise en œuvre d'une évaluation longitudinale

MOUS Départementale

David Peplaw, Chargé d'études Sociales, Caf Gironde

*Septembre 2009*

# Sommaire



## 1. Démarche d'évaluation

1.1 Objectifs de la démarche

1.2 Approche globale et inscription dans le temps

1.3 Cadre de référence

1.4 Méthodologie

## 2. Principaux résultats observés

## 3. Cotation et perception des familles

## 4. Éléments de synthèse

## 5. Note méthodologique et présentation de l'outil



# 1. La démarche d'évaluation

## 1.1 Objectifs de la démarche

La démarche d'évaluation s'inscrit dans la continuité de la démarche diagnostic réalisée sur le 1er semestre 2007. L'évaluation vise à mesurer dans le temps les effets et les impacts du relogement des familles Gens du Voyage. Il s'agit d'une approche globale : si, en matière d'effets repérés, l'entrée première est l'habitat, on aborde néanmoins l'ensemble (ou du moins un large spectre) des dimensions de la vie des familles.

L'intérêt de l'outil est de mesurer les variations « au global et par domaine » selon des temporalités différentes (*par exemple 1 an, 2 ans...*).

L'option retenue est une évaluation en deux temps :

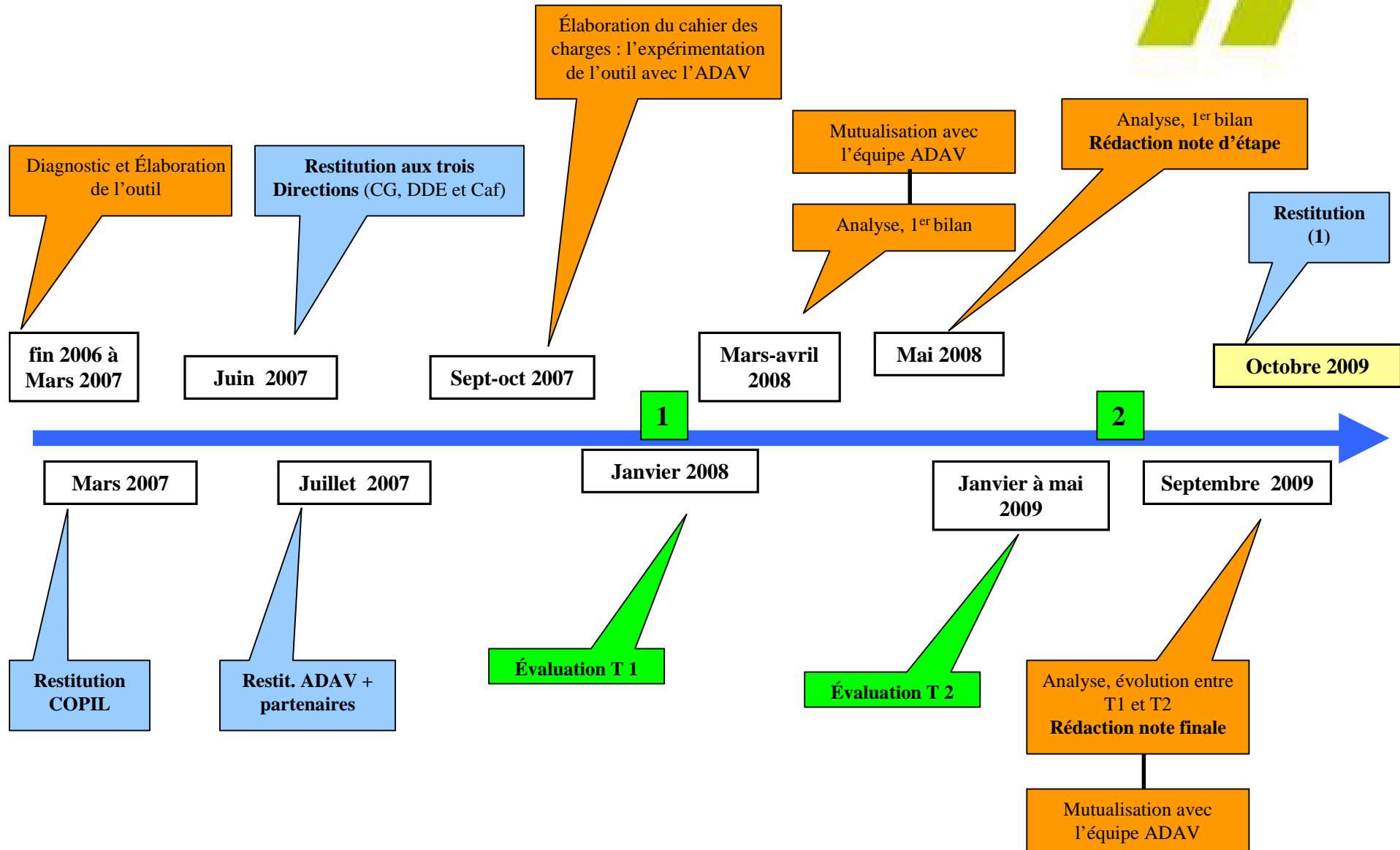
**1** de décembre 2007 à février 2008

**2** de janvier à mai 2009

### **Deux objectifs :**

- Valider l'outil d'évaluation lors de la première phase
- Mesurer les premiers effets et impacts dans le temps

## 1.2 Approche globale et inscription dans le temps



(1) Restitution lors du Comité de Pilotage de la MOUS Départementale

## 1.3 Cadre de référence de l'évaluation



La démarche s'inscrit dans une approche de l'évaluation dite « structurante ». Elle vise d'abord à rendre lisible et visible les effets de l'action mais aussi, et plus largement, elle participe d'une certaine façon à l'action elle-même par sa valorisation et à son adaptation.

### La démarche d'évaluation comporte trois dimensions principales...

- « **Cognitive** » : connaître les effets de l'action mise en œuvre ;
- « **Instrumentale** » : viser à produire des changements ;
- « **Normative** » : porter un jugement en valeur.

### ... et deux objectifs :

- Mesurer **les effets** : apprécier les résultats ; impacts auprès des familles Gens du Voyage.
- Mesurer **l'efficacité** : clarté et niveau d'atteinte des objectifs de la politique et/ou des actions évaluée(s).

*Le cadre de référence retenu et qui fonde les politiques d'évaluation est celui des « 3E ». Cf. travaux de la CNAF et de la Société Française d'Évaluation. Le modèle des « trois E » est également adopté pour de nombreuses évaluations des politiques publiques comme l'évaluation des programmes de fonds structurels européens. Pour une synthèse, voir « L'évaluation des politiques structurelles » (Le Monde, 18 mars 2003).*

## 1.4 Méthodologie



### Mise en oeuvre de l'expérimentation

L'expérimentation de l'outil d'évaluation s'est faite lors de la phase 1. Le recueil d'informations se déroule en deux temps : 1er trimestre 2008 et 1er trimestre 2009.

L'outil dès sa conception avait vocation à être transférable d'abord à l'équipe de l'ADAV, voire dans un second temps à d'autres opérateurs. Le groupe « habitat » de l'ADAV a participé à la co-construction de l'outil puis aux phases de recueil d'informations.

Les intervenants de l'ADAV et le chargé d'études composent **le groupe technique**. Celui-ci assure la cohérence et le suivi de l'expérimentation.

Les phases de recueil d'informations sont réalisées par les intervenants de l'ADAV.

Lors de la phase 1 : quatre d'entre eux sont intervenus sur trois territoires (*Langonnais, Libournais et Médoc*). Le chargé d'études sociales a complété la phase terrain avec 2 entretiens afin notamment de tester l'outil sur le plan méthodologique.

Lors de la phase 2 : La totalité des entretiens a été réalisée par les intervenants de l'ADAV.

Le choix des familles a été prépondérant et vise, sinon à être exhaustif sur les parcours en matière d'habitat, du moins à être représentatif des différentes situations des familles. Entre 2005 et 2008, 357 familles ont bénéficié de l'information collective ; 61 familles ont bénéficié d'un projet de relogement (acquisition, construction, aménagement) ; en 2009, 8 familles sont en cours d'installation [*données ADAV, bilan 2008*].

Le traitement, l'analyse et la restitution des résultats sont conduits en lien avec l'équipe de l'ADAV sous la responsabilité technique et méthodologique du chargé d'études sociales de la Caf de la Gironde.

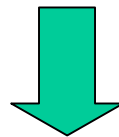
## Évaluation T1 : 20 familles rencontrées\* (début 2008)

**- 16 familles en accession dans le cadre de la MOUS Départementale**

*(soit un peu moins d'une famille sur deux ayant bénéficié d'un projet dans le cadre de la MOUS)*

**- 4 familles en location sont également rencontrées.**

La location est considérée à la fois comme une des solutions en matière de relogement des familles mais également comme une des étapes possibles dans un parcours d'accession.



## Évaluation T2 (début 2009) :

les 20 familles rencontrées en T1 ont de nouveau été consultées

\* Un des entretiens n'a pu être exploité. Lors de la phase 2, nous avons donc conservé le même nombre de familles (20)



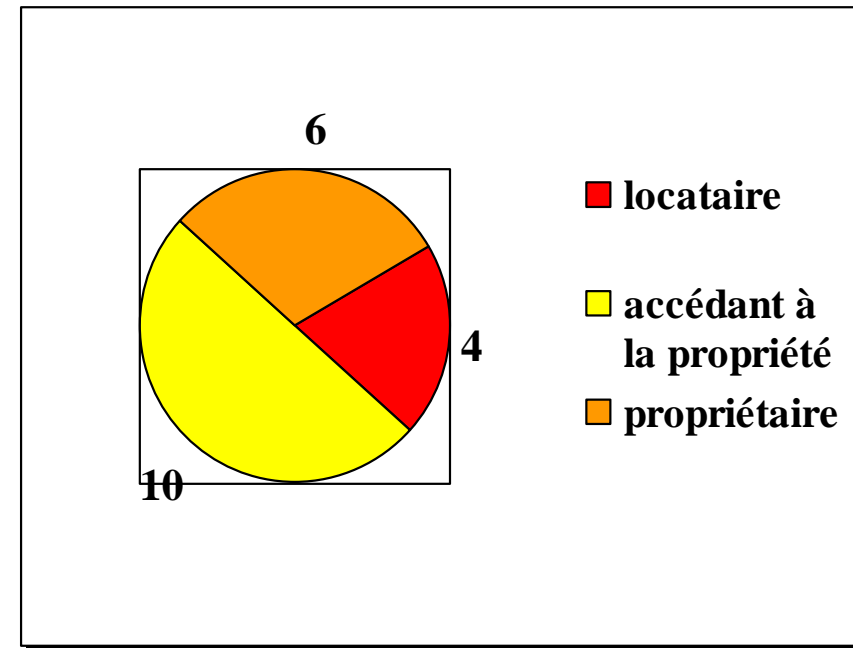
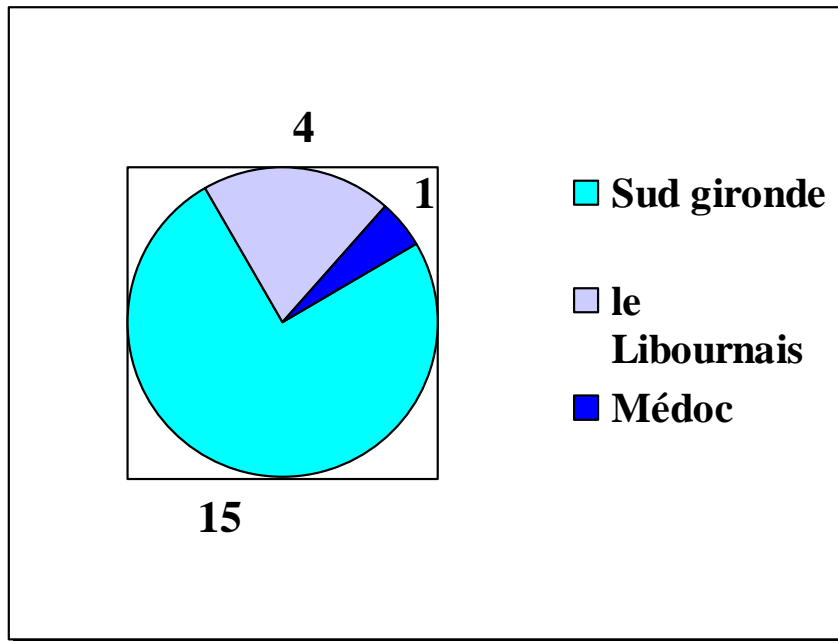


## **2. Les principaux résultats**

**Seconde vague de consultation**



## ♦ Caractéristiques des familles rencontrées (20 au total)



♦ La répartition géographique et le statut d'occupation correspondent assez largement aux profils des familles bénéficiaires d'un relogement dans le cadre de la MOUS (61 familles installées entre 2005 et 2008 et 9 familles en cours d'installation sur 2009) :

- parmi elles 37 résident sur le Langonnais ;
- 25 sur le Libournais ;
- 3 sur le Médoc...

#### ◆ Ancienneté d'installation des familles :

- avant ou depuis 2005	: 7
- depuis 2006	: 7
- depuis 2007	: 4
- depuis 2008	: 2
<b>- Total</b>	<b>: 20</b>

#### ◆ Nombre de personnes vivant sur place :

- 2 à 4 personnes	: 5
- 5 personnes	: 9
- 6 personnes	: 5
- 7 personnes ou plus :	: 1
<b>- Total</b>	<b>: 20</b>

◆ 15 des 20 familles sont installées depuis au moins trois ans.

Si lors de la première phase certaines familles étaient nouvellement installées (3 mois dans certains cas), lors de la seconde phase toutes les familles sont installées depuis au moins un an.

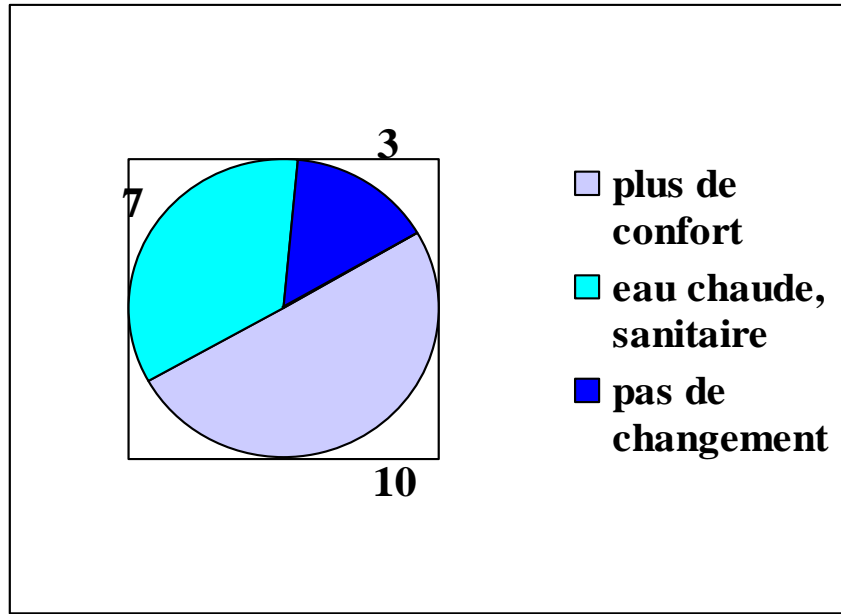
◆ Si la tendance démographique rapproche progressivement les familles Gens du Voyage du reste de la population, au moins deux éléments témoignent d'une réelle spécificité : la sur-représentation des familles nombreuses (*3 enfants et plus*) et la cohabitation intergénérationnelle plus fréquente.

Sur les 20 familles avec enfants à charge, 15 ont trois enfants ou plus.

Au total, nous avons recensé 58 enfants.

**Sur le plan démographique, la population Gens du Voyage se caractérise en France par des constantes** : c'est une population jeune (45% de moins de 18 ans), le nombre de familles nombreuses (3 enfants et plus) est très largement supérieure à la moyenne française, l'espérance de vie est inférieure d'environ 15 à 20 ans à celle des *gadgés*, l'âge de la première maternité est très faible : entre 16 et 18 ans soit près de 10 ans de moins que l'âge moyen du premier enfant pour l'ensemble des françaises en 2008).

## ♦ Habitat : les principaux changements par rapport à l'ancienne situation



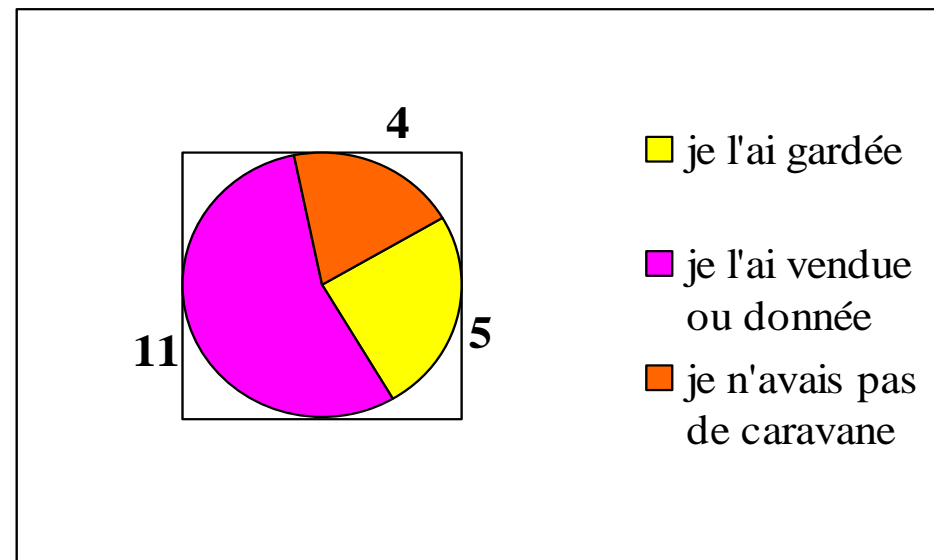
♦ Deux effets principaux symbolisent le plus souvent le passage d'une caravane et/ou d'un habitat dégradé à de meilleures conditions de logement : le « plus de confort » et l'accès à l'eau chaude et des sanitaires décents.

Un tiers des familles ne disposait pas d'eau courante et/ou de branchement électrique.

♦ 16 des 20 familles possédaient une caravane.

La grande majorité des familles (11 sur 16) s'est séparée de sa caravane. Pour rappel, la cession de la caravane était une des conditions de l'accès au nouveau logement notamment si les familles avaient un crédit pour financer la caravane.

## ♦ L'attitude par rapport à la caravane ?





## ◆ Les effets du relogement sur la mobilité des familles

La question de la sédentarité des familles est complexe surtout s'il l'on y associe la mobilité. Certaines familles dites sédentaires continuent de voyager mais de façon non permanente par exemple pour les vacances ou les saisons. D'autres en revanche vivant en caravane ne voyagent plus depuis longtemps.

Sur les 20 familles rencontrées, **12 répondent ne pas avoir voyagé depuis leur installation**. Cela témoigne d'une tendance assez significative d'autant que la mobilité était parfois contrainte.

8 familles répondent avoir voyagé depuis leur installation :

- 4 pour les vacances ;
- 2 pour les saisons ;
- 2 pour les missions.

Si l'on compare aux premiers résultats, la tendance est à la reprise de la mobilité d'une manière ou d'une autre. Si les résultats sont à prendre avec précaution (faiblesse des effectifs), ils vont dans le sens d'une des hypothèses de travail : **la sécurisation des familles par un habitat décent et fixe participe paradoxalement du maintien de l'identité et d'une possibilité de reprise de la mobilité.**

Ainsi en T1 : 15 des 20 familles disaient ne pas avoir voyagé ; elle ne sont plus que 12 sur 20 en T2.

## ◆ Les mensualités ou le « restant à payer » pour les familles (le crédit ou le loyer) :

Lors de la première vague d'évaluation, les réponses avaient été jugées peu pertinentes du fait même de l'interprétation des familles. Les explications données par les familles sur l'évolution du restant à payer englobaient parfois les charges indirectes liées au logement (« baisse liée à la déduction APL, réduction des charges fluides, crédit caravane plus cher que le crédit de la maison, plus de frais »).

Lors de la seconde phase, la question a été modifiée et affinée :

- moins de 100 €	: 3
- 100 à 150 €	: 3
- 200 à 250 €	: 5
- 250 à 300 €	: 4
- plus de 300 €	: 3
- non réponse	: 2
- Total	: 20

L'amplitude du « restant à charge » pour les familles reste important (de pratiquement 0 € à plus de 300 €) même si le montant global reste modeste (11 familles sur 18 paient moins de 250 €).

## ◆ Les évolutions du « restant à payer » pour les familles...

- le restant à payer est plus important pour 15 des 20 familles interrogées ;

## ...Et des charges :

- l'évolution des charges (eau, électricité, impôts) pèse également : 10 des 18 familles disent avoir vu leurs charges augmenter ; 8 familles ont vu ces charges se stabiliser voire diminuer.



♦ **Les demandes d'aides financière depuis l'installation :**

- non : 9
- oui : 11

Plus de la moitié des familles reconnaît avoir fait une demande d'aide financière ces derniers mois : facture EDF 7 ; eau 2 ; impayé de loyer 1 ; non précisé 1.

Lors de la première consultation, la majorité des familles (15 sur 19 répondants) disait ne pas avoir formulé de demande d'aide auprès des services sociaux.

L'évolution est sensible mais difficilement explicable en l'état : précarisation des familles, augmentation des charges ou plus sûrement retour à une stratégie de « quémandage » auprès des services sociaux.

♦ **La réalisation de travaux depuis l'installation :**

- Non : 12
- Oui : 6
- sans réponse : 2
- **Total : 20**

La proportion de familles en train de faire ou ayant fait des travaux est sensiblement la même que lors de la première consultation. Les travaux sont multiples et relèvent soit de finitions, soit d'améliorations : peintures externes et internes 7 ; fenêtre et isolation 2 ; toiture 2 ; garage 1.



**Un peu plus de la moitié des familles (11 sur 20) admet passer plus de temps dans l'entretien de la maison** (*surtout à l'extérieur pour les hommes et à l'intérieur pour les femmes*). C'est une réponse logique si l'on considère l'état et la surface des anciens logements de ces familles.

Ces familles obéissent globalement à une stricte répartition des tâches hommes-femmes (*à part certains aménagements intérieurs*). L'entretien du nouveau logement induit donc peu d'effets du point de vue de la répartition des tâches même si 5 familles parlent d'une meilleure répartition (« *les hommes et les enfants aident plus* »).

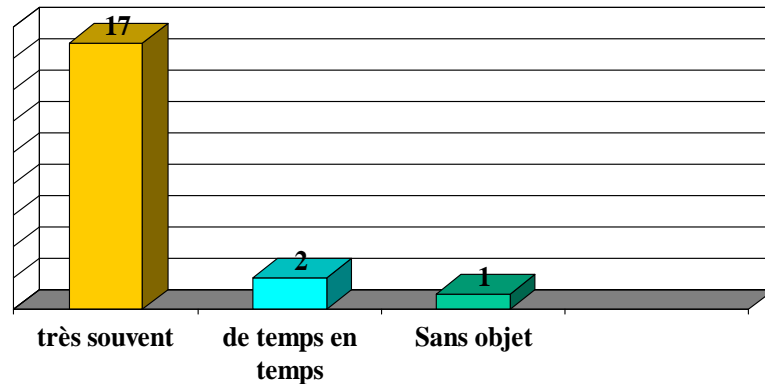
Lors de la première vague, 3 familles avaient répondu avoir observé des changements. Ces réponses apparaissent néanmoins encourageantes si l'on considère le poids de la répartition des sexes dans les tâches ménagères, comme plus largement dans les temps sociaux.

Tous les travaux portant sur cette question (*notamment enquête INSEE sur les emplois du temps sociaux réalisés depuis 1974*) témoignent en France de la persistance des inégalités hommes-femmes dans les temps contraints et notamment pour entretenir la maison et s'occuper des enfants. La tendance à l'équilibre des rôles et des tâches existe mais de façon tenue et très progressive.

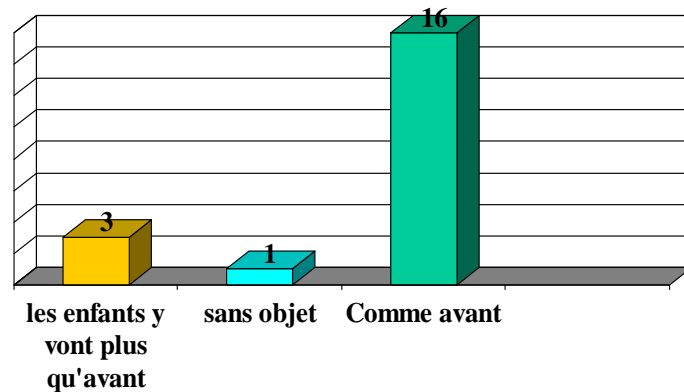


# Scolarisation, socialisation et insertion sociale

Présentéisme des enfants à l'école



Quelles sont les évolutions depuis que vous êtes installés ?



♦ Globalement, il est difficile de mesurer les effets directs sur la scolarité des enfants suite au relogement. La plupart des familles était déjà sédentarisée et/ou les enfants déjà largement scolarisés.

Les améliorations repérées le sont surtout dans le cas de sédentarisation et/ou de passage de la caravane à l'habitat en dur.

♦ Seules trois familles reconnaissent que les enfants vont plus régulièrement à l'école depuis leur installation.

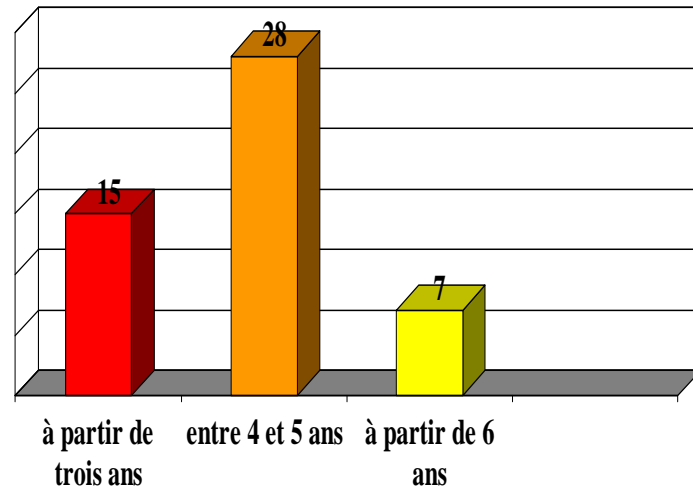
♦ Les enfants participent aux sorties scolaires pour la très grande majorité d'entre eux (17 familles sur les 19 concernées).

L'évolution est notable : seules 11 familles étaient dans cette situation lors de la première consultation. Les nuances sont importantes en fonction du type de sorties : « oui mais si pas trop loin » 6 ; « oui pour des sorties à la journée » 7 (musée, cinéma, bois, château...), « oui même à Bordeaux » 1 ; non 1. Ainsi, les parents restent réticents à laisser leurs enfants quand il s'agit de « sorties lointaines » (*Bordeaux ou Pessac*) : c'est la hantise de laisser son enfant faire des trajets importants en transports en commun.

♦ Enfin dans environ un tiers des familles (7 familles sur 19), les enfants participent à l'accompagnement scolaire.

# Scolarisation, socialisation et insertion sociale

Age de début de scolarité des enfants



♦ L'âge du début de scolarité est majoritairement entre 4 et 5 ans. 15 enfants ont néanmoins débuté leur scolarité à partir de 3 ans (sur plus d'une cinquantaine d'enfants). Si la proportion paraît faible, la tendance à la relative précocité du début de scolarité est notable.

♦ Au-delà de l'âge de début de la scolarité, nous observons les évolutions au sein des fratries :

- pas d'effets repérés, les âges sont variables : 5
- baisse continue de l'âge en fonction du rang dans la fratrie : 6
- âge d'entrée stabilisé quel que soit le rang dans la fratrie : 5

♦ Concernant l'arrêt de la scolarité dans les familles consultées, aucun n'enfant n'est allé au-delà de l'âge légal des 16 ans. Pour la grande majorité, à partir de 12-13 ans, la scolarité est déjà fortement irrégulière pour ne pas dire presque arrêtée. Pour observer des changements notables dans ce domaine, il faudra attendre logiquement les futures générations.

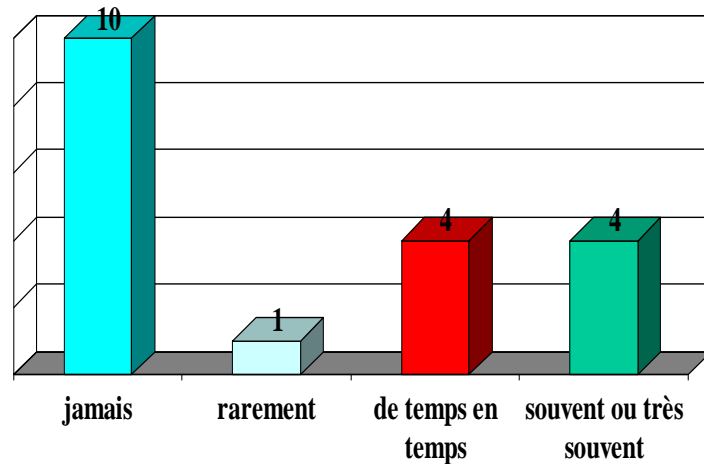
Nous avons également interrogé les familles sur le projet scolaire de leur enfant comme on aurait pu le faire pour n'importe quelle famille. À la question : « jusqu'où souhaitez vous que votre enfant poursuive sa scolarité ? », les réponses témoignent à la fois d'un vrai changement et du chemin restant à parcourir :

- le plus loin possible... peut-être le lycée ou l'université : 9
- comme ils veulent, s'ils veulent s'arrêter... : 5
- jusqu'à 16 ans maximum : 5
- sans objet : 1

◆ Excepté pour le CLSH de Toulenne, les enfants ne participent pas pour le moment aux sorties ou aux activités de loisirs proposées sur les communes. Bon nombre de familles néanmoins réside sur de petites communes qui ne disposent pas forcément d'offre de loisirs développée.



Participation aux manifestations sur la commune



◆ Les réponses sont beaucoup plus partagées à propos de la participation aux manifestations communales :

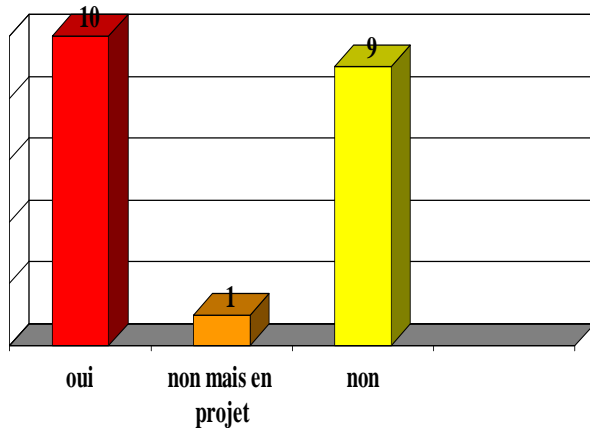
- La moitié des familles ne participe jamais aux manifestations communales.
- 8 familles y participent de temps en temps et seulement 4 souvent.
- Les familles participent d'abord, et avant tout, aux temps forts proposés par les écoles (*kermesse, tournois sportifs*) ou aux temps forts communaux (*quine, carnaval, marché de Noël...*).

◆ La totalité des familles a un médecin traitant sur la commune ou dans les environs (*médecin de famille*). Ceci s'explique largement par le fait que ces familles sont implantées depuis longtemps sur la commune et quelquefois depuis plusieurs générations. Il persiste chez les familles Gens du Voyage une démarche « de soins dans l'urgence ». La démarche d'évaluation ne permet pas de juger en l'état le rapport à la santé des familles consultées même si les réponses obtenues témoignent d'évolutions positives de ce point de vue.

◆ Le rapport aux urgences des hôpitaux est lui aussi « ambigu » : une famille sur deux dit ne jamais ou presque jamais se rendre aux urgences ; l'autre moitié de temps en temps voire très souvent.

# Insertion professionnelle et inscription dans la citoyenneté

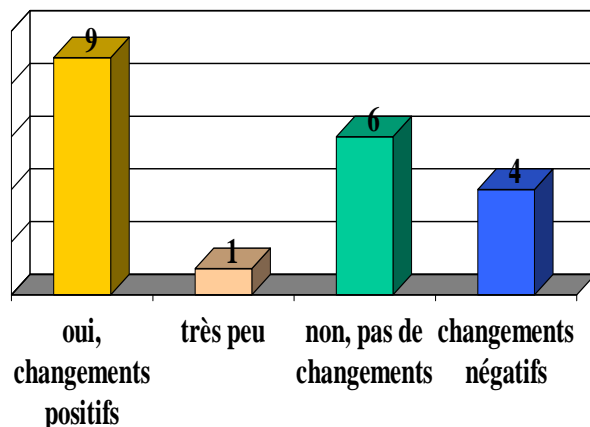
Obtention du permis pour les femmes



◆ Si la moitié des femmes a le permis de conduire, toutes le possédaient avant l'installation.

Pour une famille, l'obtention du permis de conduire est envisagée afin de réduire les contraintes pour la famille.

Changements sur le plan professionnel suite à l'installation de la famille



◆ Près d'une famille sur deux (9 sur 20) considère sa situation professionnelle meilleure.

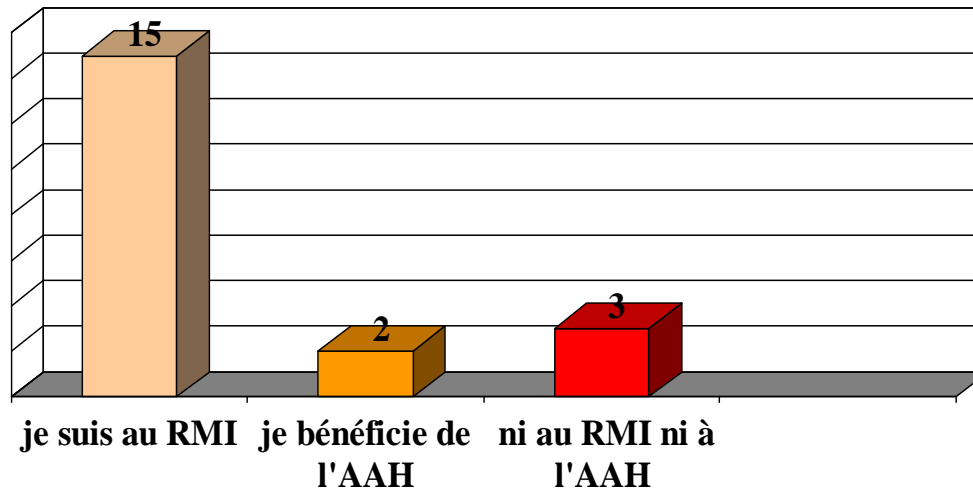
Les explications invoquées sont multiples :

- plus grande activité 7
- plus grande motivation 1
- avantage d'une adresse (carte de visite) 1

L'activité professionnelle des Gens du Voyage de par la nature de leur activité (saisons, petits travaux, etc...) est largement conjoncturelle. Les facteurs explicatifs à une stagnation ou une dégradation de la situation sont variés : *accident récent 1 ; plus difficile car plus éloigné 1 ; « madame reste à la maison pour garder l'enfant » 1 ; madame n'a pas le permis 2.*



## Quel est votre statut aujourd'hui par rapport au RMI



*\* L'étude a été réalisée avant la mise en place du RSA. Depuis juin 2009, les bénéficiaires du RMI, de l'API et de l'AAH sont automatiquement devenus bénéficiaires du RSA.*

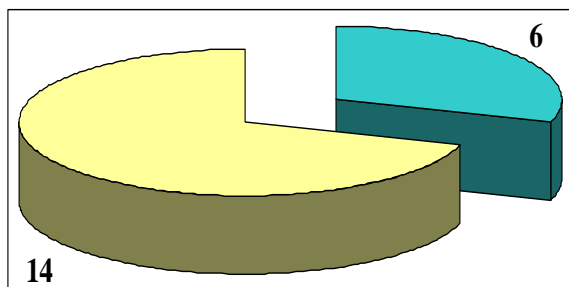
♦ Les réponses sont plus nuancées que lors de la première vague d'investigation. Les modalités de questionnement ont été retravaillées.

17 des 20 répondants sont bénéficiaires de minima sociaux (la grande majorité est bénéficiaire du RMI dont trois familles d'un RMI résiduel de par leurs activités déclarées).

Trois familles ne bénéficient pas de minima sociaux : 2 CDD et 1 CDI.

♦ A la question : « souhaitez vous sortir du RMI ? », plus de la moitié des familles répondent oui : « oui si les revenus sont plus importants » 3 ; « oui, pour gagner plus » 2 ; « oui, pour devenir plus indépendant » 1 ; « oui, avec le passage du permis poids lourd » 1.

## Participation à la vie associative locale



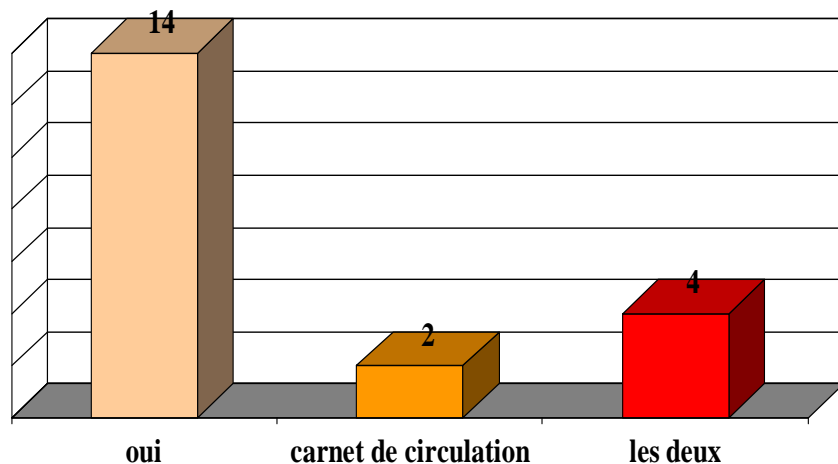
oui  
non

◆ L'implication dans la vie associative culturelle ou sportive reste relativement faible (6 familles sur 20). Néanmoins l'évolution est sensible par rapport à la première consultation (seulement 2 familles sur 20 lors de la première consultation).

Les activités : pétanque 1, football 1, repas 1, chasse 1, sorties des enfants 2.

Cet indicateur méritera d'être suivi avec attention afin de confirmer cette tendance.

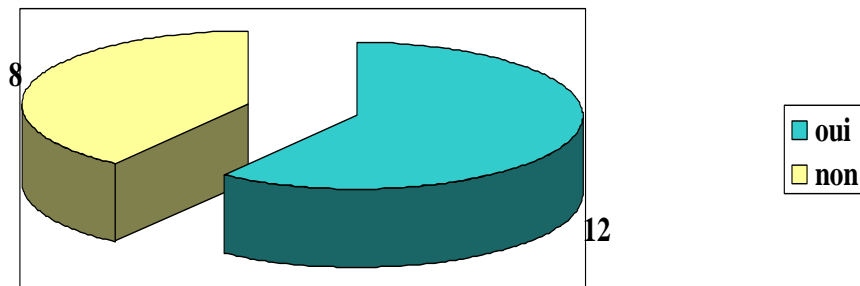
## Détenteur de la carte d'identité



◆ Seulement deux familles ne sont pas détentrices de la carte d'identité. Pour certaines, l'obtention de la carte d'identité est déjà ancienne ; pour d'autres elle s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement de l'ADAV en parallèle du projet relogement.

Quatre familles conservent à la fois une carte d'identité et un carnet de circulation.

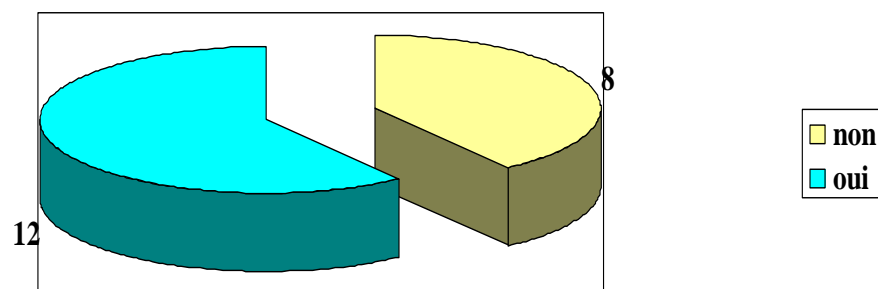
## Inscription sur les listes électorales



◆ Plus d'une personne **sur deux** (12 sur 20) est inscrite sur les listes électorales. La proportion semble évoluer dans le temps.

◆ Lors de la première consultation, sur 20 familles, 10 n'étaient pas inscrites sur les listes électorales.

## Participation aux votes :



◆ 12 des 20 familles votent. La proportion comme la tendance est la même que pour l'inscription sur les listes électorales.

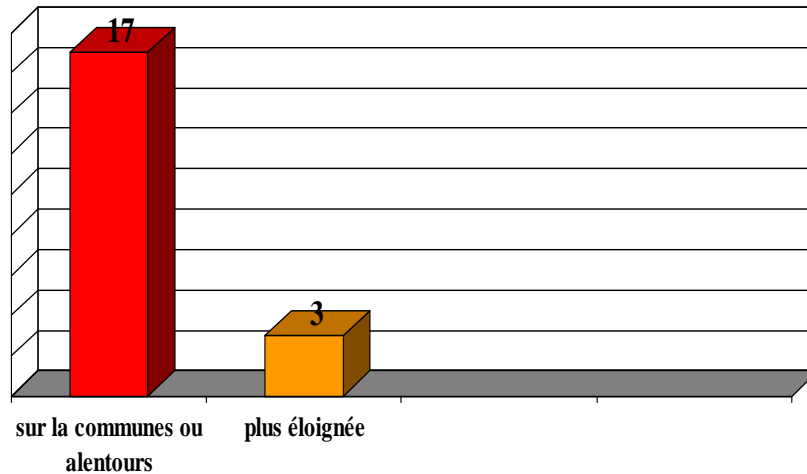
Cette proportion semble à la fois nettement supérieure au vote de l'ensemble des Gens du Voyage et tout à fait comparable à l'ensemble de la population française.

Si l'on fait une projection et malgré toutes les réserves méthodologiques (faiblesse des effectifs, non vérification, etc...), le taux de participation des 20 familles consultées serait de 60 % ; au premier tour de la municipale 2008, le taux de participation était de 66 % mais avec de grandes disparités (selon l'âge, les territoires, les CSP, etc...).

# Inscription dans la vie communale et accompagnement social



## Implantation par rapport à la famille

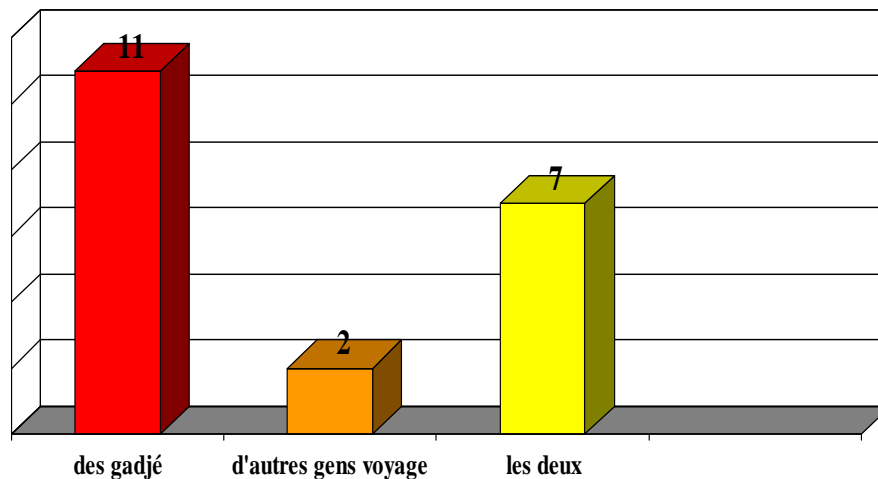


♦ La proximité familiale est avérée : proximité de la famille au sens large du terme, voire de la belle famille.

17 des 20 familles ont leurs proches qui résident sur la même commune ou sur des communes avoisinantes.

La plupart du temps, il s'agit de communes où la communauté des Gens du Voyage est fortement implantée.

## Le proche voisinage



♦ La localisation de la famille varie largement mais la plupart des familles rencontrées est installée dans des zones d'habitat mixte (*gadgé - gens du voyage*).

♦ La mixité sociale semble réelle si la famille est proche, voire très proche pour les familles concernées, et dans la plupart des cas (11 sur 20) ce sont des *gadgé* ; seulement deux familles déclarent que leurs proches voisins sont des Gens du Voyage.



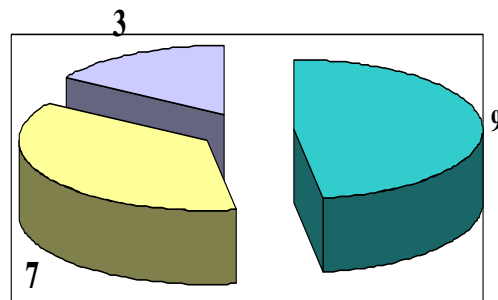
♦ La mixité sociale passe d'abord par les enfants. Nous l'avons vu avec les manifestations organisées par l'école ; nous le voyons ici dans les relations de voisinage.



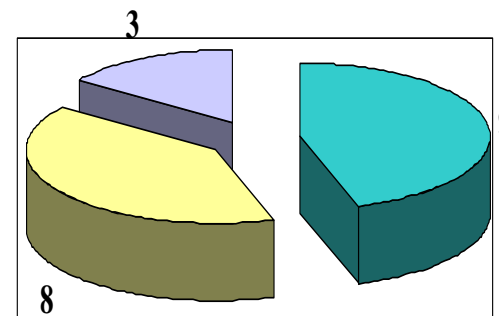
Ceci est vrai pour les familles Gens du Voyage mais on pourrait dire la même chose des familles nouvellement arrivées sur les communes (notamment les petites communes et/ou rurales). L'école est à la fois un levier et un vecteur d'intégration des familles.

Nous avons demandé aux familles avec enfants comment se jouait la relation entre leurs enfants et les enfants *gadgé* :

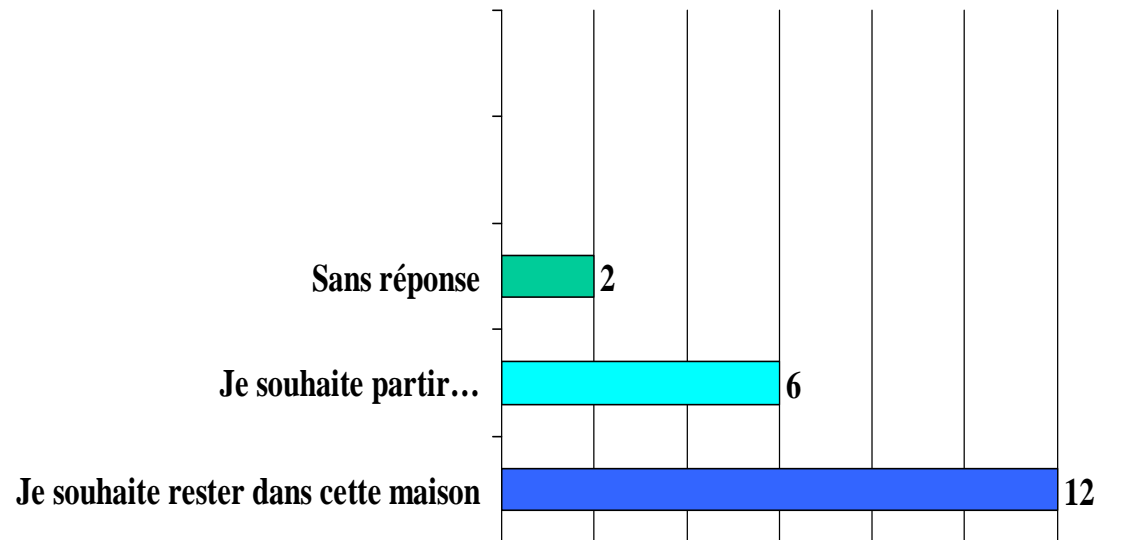
**Vos enfants vont-ils chez les enfants *gadgé* ?**  
(pour les anniversaires, pour jouer, etc...)



**Les enfants *gadgé* viennent-ils chez vous ?**  
(pour les anniversaires, pour jouer, etc...)



## Ancrage territorial



♦ Les 2/3 des familles consultées (12/18) souhaitent rester dans leur logement (*la réponse type est : « c'est pour la vie »*). L'attachement et l'ancrage territorial sont forts.

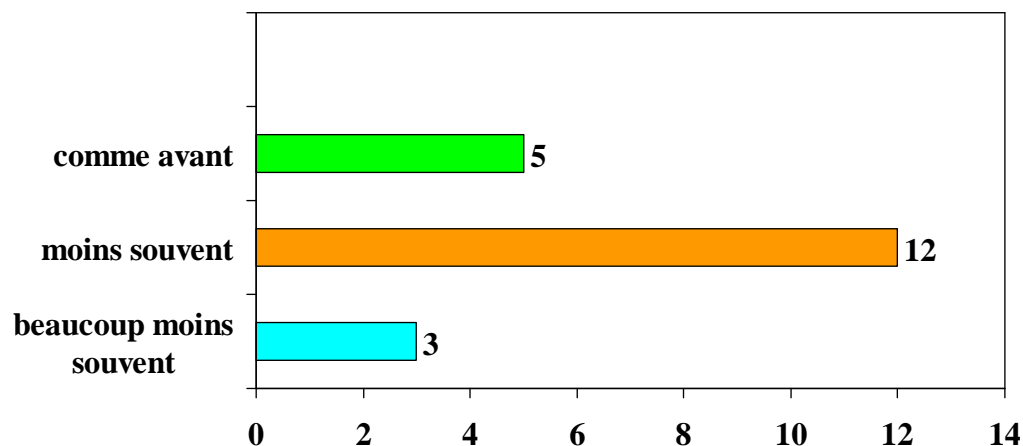
Six familles souhaitent quitter leur logement : les locataires (4) soit pour acheter (4), pour trouver un logement plus confortable (1) ; un propriétaire pour changer de commune (1).

Globalement les réponses confirment à la fois l'engagement des familles dans un processus de normalisation par rapport au logement (*cf indicateurs « maintien caravane ou mobilité »*) et une appropriation de leur habitat et de son environnement.

♦ La grande majorité des familles continue de solliciter ou de rencontrer dans le cadre de visites les intervenants de l'ADAV ; c'est le cas de 17 des 20 familles. Les raisons sont multiples :

Papiers/administratifs 8 ; sorties/loisirs 2 ; problèmes avec la Caf 1 ; demande d'aide financière 1 ; sous-location 1 ; registre du commerce 1 ; autres non précisées 3.

### Fréquentation des services de l'ADAV



♦ L'élément significatif concerne les 15 familles disant voir ou solliciter les intervenants de l'ADAV moins souvent ou beaucoup moins souvent.

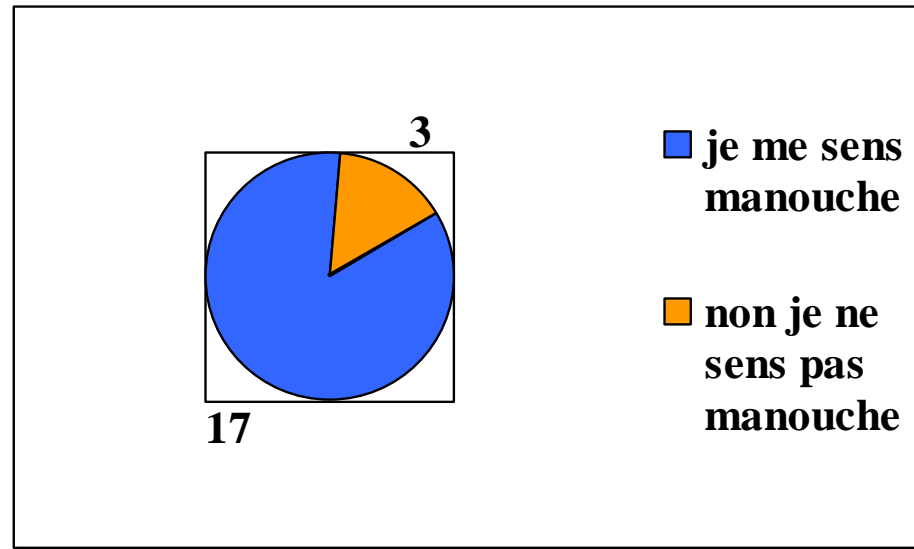
♦ Lors de la première consultation, 9 familles étaient dans ce cas. 9 familles reconnaissent les voir comme avant (elles ne sont que 5 aujourd'hui) et deux les voir plus souvent (aucune aujourd'hui).

On peut vraiment évoquer une réelle normalisation de la situation de ces familles et de leur rapport à l'ADAV. Le passage au droit commun, notamment en ce qui concerne l'accompagnement de ces familles, est à la fois un objectif et un des critères d'appréciation de la réussite de ce type d'intervention.

A la question «*Etes vous en contact avec d'autres travailleurs sociaux ?*», les familles répondent d'abord : la MDSI 13 et le CCAS 3 ; 4 répondent ne pas être en contact avec d'autres travailleurs sociaux.

La nature des demandes : RMI et contrat d'insertion 10 ; demandes d'aides financières 6 ; autres sans précision 4.

◆ Le sentiment d'appartenance est très fort chez les familles rencontrées



◆ Pour les interlocuteurs, être manouche signifie :

- le sang, la famille 6
- la culture, l'éducation 5
- un mode de vie 3
- le fait de vivre entre soi, à part 2

Ces réponses variées témoignent d'une appréhension plus ou moins globale d'une culture identitaire (le lien du sang, la socialisation et la transmission des savoirs, les modes de vie spécifiques...).

◆ Pour les familles ne se sentant pas manouches, les réponses témoignent largement de phénomènes d'acculturation : « pas de différences » ; « on est en train de le perdre » ; « manouche, non je ne me sens pas manouche, je ne le parle même pas ».

◆ Certaines réponses vont plus loin dans la verbalisation d'une certaine conscience identitaire en faisant le lien entre la sédentarité et l'identité manouche : « oui, on peut très bien rester manouche tout en étant en maison » ; « oui, on ne devient pas gadgé quand on a une maison ».

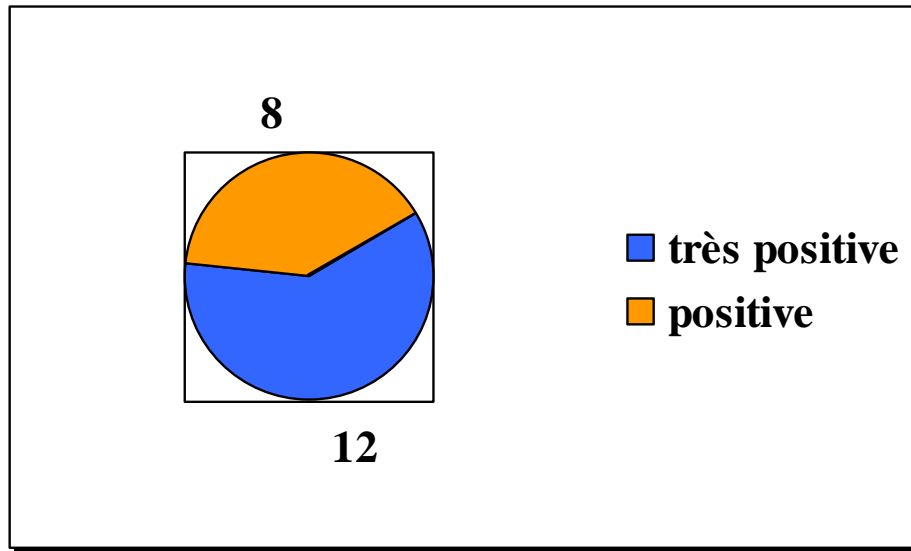


### **3. Cotation et perception des familles**

*Il s'agit d'une grille de lecture permettant d'appréhender la perception des familles sur les effets de leur relogement et pour chaque dimension de leur vie quotidienne.*



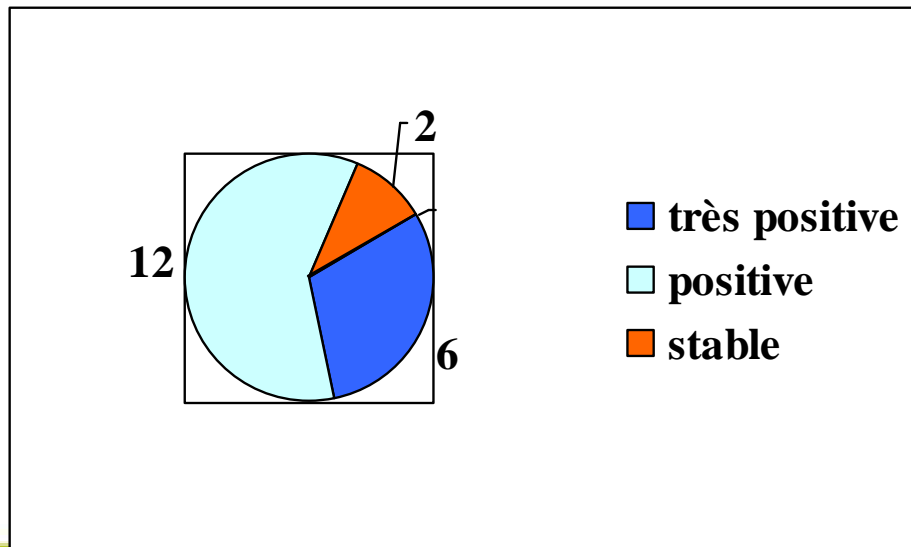
## Perception en matière d'habitat :



♦ La perception des familles sur leur relogement est très positive. C'est en matière d'habitat et de « mieux vivre » que sont observés les premiers effets.

Ce sentiment persiste dans le temps mais s'atténue : les perceptions très positives sont en retrait (12 au lieu de 19) et « simplement positives » progressent (8 au lieu de 2).

## Perception en matière d'appropriation du logement :

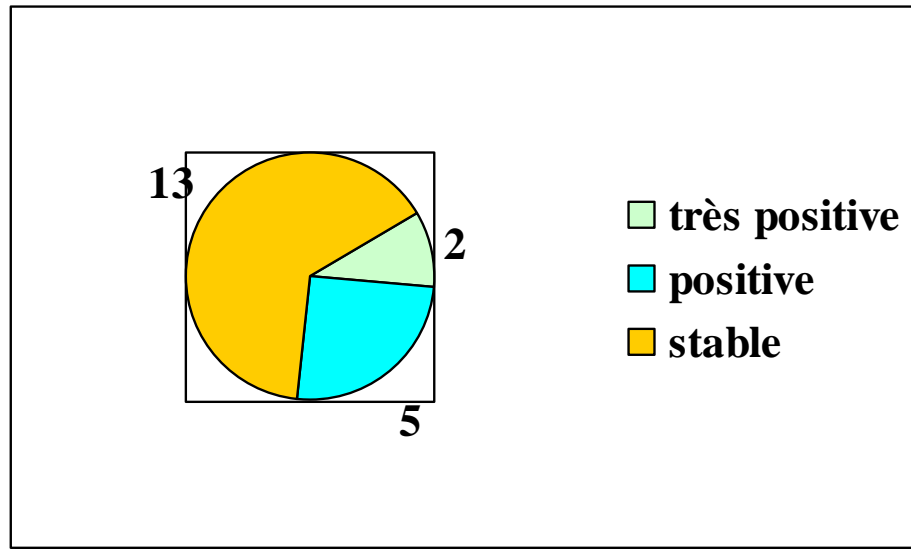


♦ Si répondre à cet item semblait moins évident pour les familles lors de la première phase, l'ancienneté d'installation et la reformulation des questions permettent une meilleure lisibilité de la perception des familles.

Globalement, le vécu des familles est en cela positif (18 sur 20).

Seules deux familles disent ne pas avoir vu de changements (toutes les deux locataires).

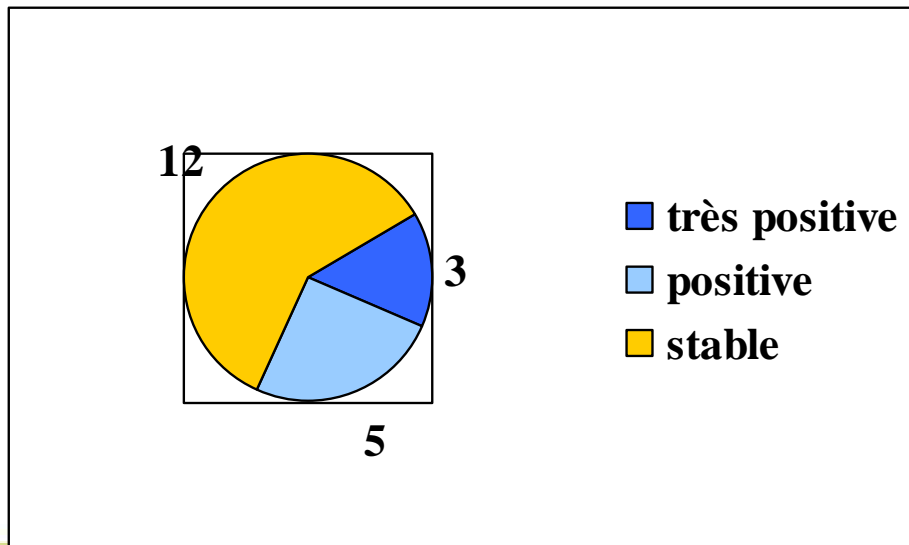
## Perception en matière de scolarisation :



♦ La mesure des effets sur la scolarisation reste difficile et ce pour deux raisons principales. La perception des familles (majoritairement stable ou peu d'effets repérés en matière de scolarisation des enfants) s'explique à la fois par leur rapport précédent à l'école et par l'inscription déjà ancienne des enfants à l'école.

Les perceptions positives ou très positives (7) sont stables par rapport à la première consultation des familles.

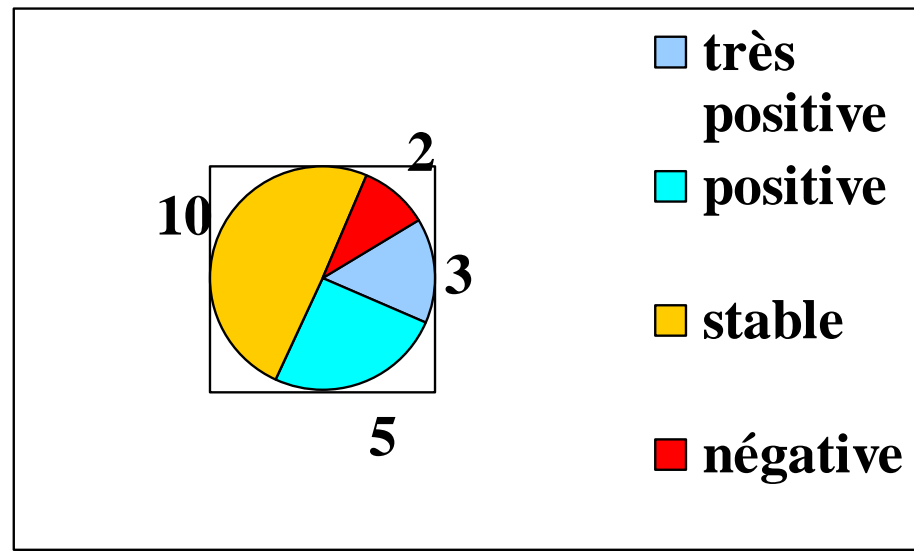
## Perception en matière d'insertion sociale :



♦ Les effets en matière d'insertion sociale sont diffus et s'inscrivent de fait dans le temps. Même si bien des familles rencontrées se rapprochent du « mode de vie *gadgé* », les différences culturelles et normatives restent prégnantes.

Notons une évolution remarquable de la perception des familles entre les deux consultations : 1 seule cotation positive lors de la première consultation, 8 lors de la seconde.

## Perception en matière d'insertion professionnelle :

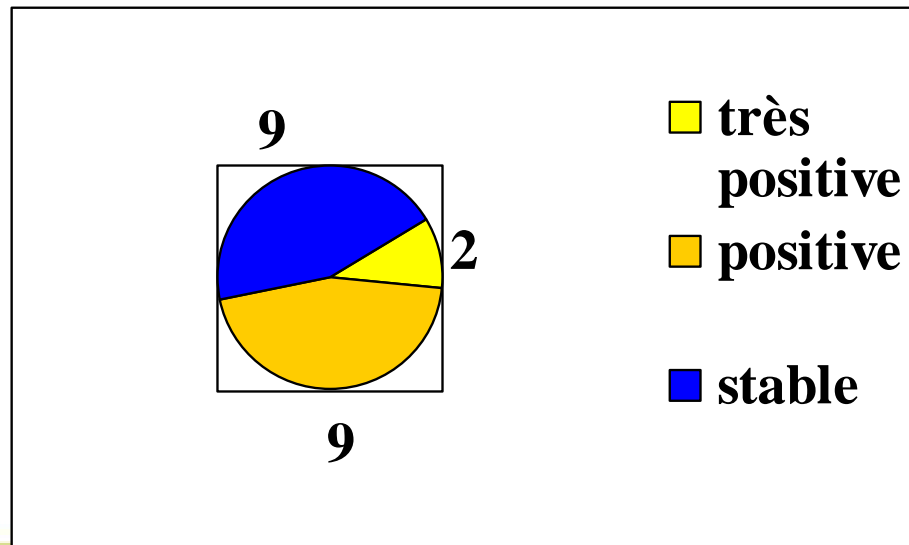


♦ Les conséquences semblent positives pour les familles (8 réponses sur 20) ou sans effets repérés (10 réponses).

3 familles évoquent une situation dégradée : un accidents de vie (2) et l'éloignement (1) sont les explications données.

L'évolution est contrastée : apparition de vision négative 2 (aucune lors de la vague 1) ; une quasi-stabilité des perceptions stables 10 (9 pour vague 1) et baisse des positives 8 (10 pour vague 1)

## Perception en matière d'inscription dans la citoyenneté :

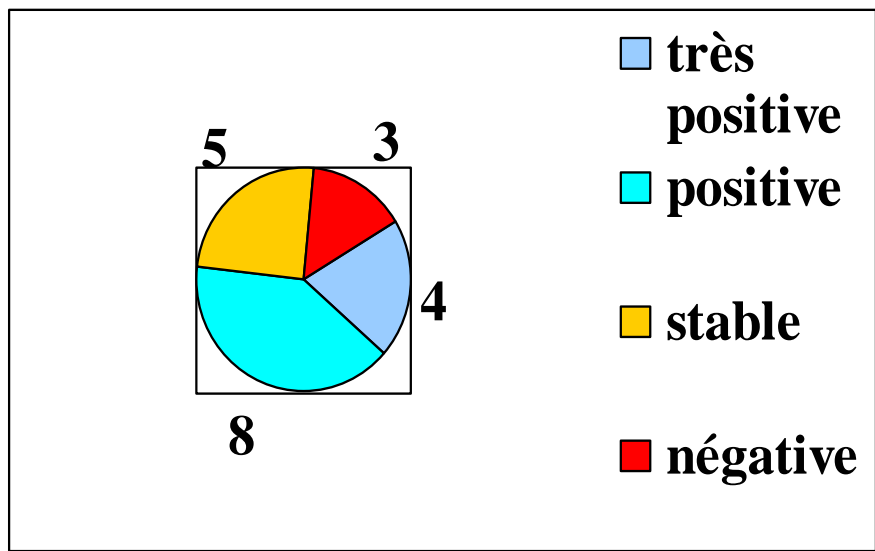


♦ Là aussi les réponses se répartissent entre perceptions positives (11 sur 20) ou stables (9 sur 20)

C'est dans ce domaine que l'évolution entre les deux consultations est la plus notable : les perceptions positives progressent nettement 11 (6 lors de la vague 1).



## Perception en matière d'inscription dans la vie communale... :



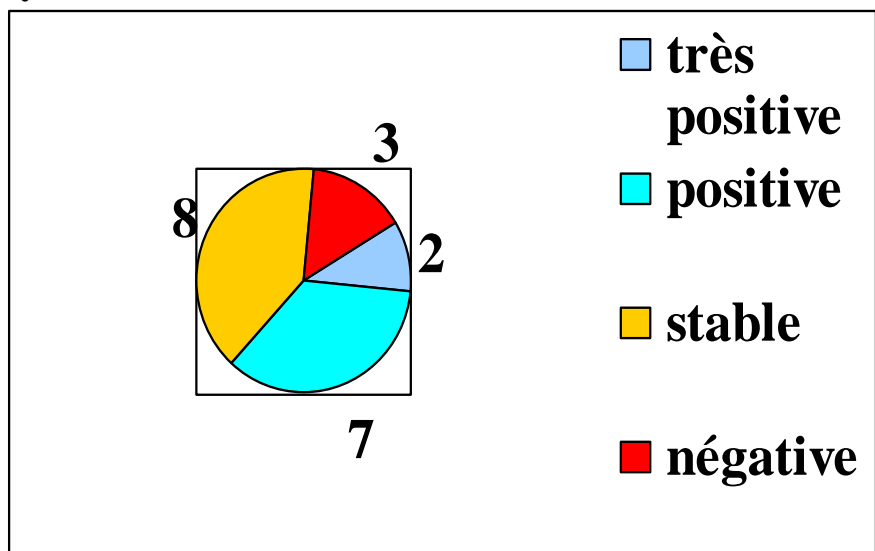
♦ L'inscription territoriale des familles se fait dans la durée. Une majeure partie d'entre elles est implantée sur la commune ou les environs depuis de nombreuses années, voire une génération.

L'inscription dans la vie communale est d'abord positive 12 (8+4) ; puis stable 5. La perception devient plus tranchée : positives +2 ; stables -5 ; négatives +3.

Pour ces dernières, les explications sont : les mauvaises relations avec le voisinage (1) ; l'envie de partir et de revenir sur la commune de résidence précédente (1) ; une famille trop envahissante et une maison dans laquelle on se sent moins bien (1).

## ...et en matière d'accompagnement social

:



♦ La vision des familles est très contrastée : la majorité trouve leur situation positive (9 sur 20) ou stable (8) de ce point de vue.

Les réponses négatives (3) sont d'abord moins nombreuses (-2) mais toujours à analyser de manière paradoxale : c'est parce que l'on a moins à faire avec l'intervenant que la situation est jugée négative. Il s'agit peut-être des familles les plus en difficulté ou les moins autonomes.

Forte progression des perceptions positives : 9 au lieu de 2. On peut considérer cette tendance comme un des éléments de la normalisation progressive de certaines familles.

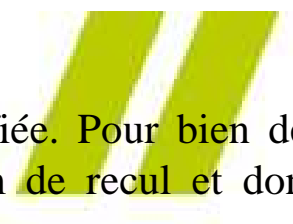


## 4. Éléments de synthèse

*Les bases d'une évaluation longitudinale permettent de mesurer dans le temps les effets repérés du relogement des familles dans leur vie quotidienne.*

Cotations	Vague 1	Vague 2 (+1 an)	Commentaires
<b>HABITAT</b>			
Négatif	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Stabilité</b> : Très significatif et logique au regard des situations antérieures « mal logement, insalubrité » (absence de confort, exigüité, problèmes d'isolation et de chauffage, effets induits sur la santé).
Stable	<b>0</b>	<b>0</b>	
Positif ou très positif	<b>20</b>	<b>20</b>	
<b>APPROPRIATION DU LOGEMENT</b>			
Négatif	<b>1</b>		<b>Amélioration sensible pour les familles</b> : Recul et ancienneté dans l'installation nécessaires.
Stable	<b>5</b>	<b>2</b>	
Positif ou très positif	<b>14</b>	<b>18</b>	
<b>SCOLARISATION</b>			
Négatif	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Stabilité</b> : les familles rencontrées ont des enfants déjà bien ou relativement bien scolarisés avant l'installation (et mieux scolarisés que la plupart des enfants Gens du Voyage). – Un travail important dans le cadre de l'accompagnement social et un changement d'attitudes de ces familles par rapport à l'école pré-existaient.
Stable	<b>13</b>	<b>13</b>	
Positif ou très positif	<b>7</b>	<b>7</b>	
<b>INSERTION SOCIALE ET SOCIALISATION</b>			
Négatif	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Amélioration sensible pour les familles</b> : c'est sur cette thématique (participation des enfants aux sorties notamment) que l'amélioration est la plus notable.
Stable	<b>18</b>	<b>12</b>	
Positif ou très positif	<b>2</b>	<b>8</b>	

Cotations	Vague 1	Vague 2 (+1 an)	Commentaires
<b>INSERTION PROFESSIONNELLE</b>			
Négatif	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>Variabilité et évolutions contrastées</b> : les effets positifs (adresse fixe, possibilité de reprise d'activité...) existent mais sont nettement contrebalancés par les contraintes de vie (accidents, arrivée d'un enfant...) ou la conjoncture (nature de l'activité et secteur variable d'ajustement).
Stable	<b>9</b>	<b>10</b>	
Positif ou très positif	<b>11</b>	<b>8</b>	
<b>INSCRIPTION DANS LA CITOYENNETE</b>			
Négatif	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Amélioration</b> : tendance à la normalisation progressive (participation à la vie communale, obtention carte identité, vote) pour une proportion significative de familles.  Ce domaine conserve un potentiel d'amélioration fort.
Stable	<b>12</b>	<b>9</b>	
Positif ou très positif	<b>8</b>	<b>11</b>	
<b>INSCRIPTION DANS LA VIE COMMUNALE</b>			
Négatif	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>Variabilité et évolutions contrastées</b> : la plupart des familles s'inscrit dans un fort ancrage territorial. Pour d'autres, une minorité, le souhait de ne pas rester dans le logement actuel et/ou sur la commune est formulé.
Stable	<b>6</b>	<b>5</b>	
Positif ou très positif	<b>14</b>	<b>12</b>	
<b>ACCOMPAGNEMENT SOCIAL</b>			
Négatif	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>Variabilité et évolutions contrastées</b> : tendance à la normalisation plutôt forte et persistance de perceptions négatives et paradoxales.
Stable	<b>12</b>	<b>8</b>	
Positif ou très positif	<b>3</b>	<b>9</b>	



◆ La première hypothèse « la normalisation du vécu des familles » n'est pas vérifiée. Pour bien des familles, la capacité à juger de l'évolution de leur situation demande un minimum de recul et donc d'ancienneté dans le logement

◆ La réalisation de ces projets habitat (*variés par leur forme*) est **une réponse à des conditions de vie pour le moins très difficiles** (*absence d'eau courante, de chauffage...*), voire à un logement insalubre.

◆ Le fait de **ne pas pouvoir accéder à un habitat adapté ou « digne »**, plutôt que la sédentarisation en elle-même, induit des problèmes identitaires et d'exclusion.

Les effets repérés sont d'abord liés aux conditions de vie dans le logement (confort, accès à l'eau courante et l'électricité, bonne isolation...) et s'étendent à la suite à d'autres domaines (rapport au droit commun, inscription à la vie communale, etc...).

◆ L'appropriation du logement se traduit d'abord **par l'implication dans le projet même de construction** à travers par exemple les aménagements souhaités (*place de la SDB, des toilettes, cloison cuisine/salon*, les échanges autour de la question du chauffage), mais aussi une fois installé avec les la réalisation de finitions (peinture interne ou externe) et/ou d'aménagements (garage, clôture).




♦ **La MOUS « Gens du Voyage sédentarisés » va dans le sens d'une réponse générale** au même titre que le schéma départemental en rejetant la coupure « voyageurs – sédentaires ». Le relogement dans le cadre de la MOUS participe **d'une palette de solutions pour des besoins pluriels** (aires d'accueil, terrains familiaux, auto construction, location, etc...)

♦ L'attention portée à **l'adhésion des familles au projet** permet d'éviter certaines erreurs (solutions peu adaptées aux modes de vie des familles Gens du Voyage, faible appropriation). Le relogement repose sur un arbitrage entre le respect de la volonté des familles, les contraintes et le nécessaire travail d'accompagnement (technique et social).

♦ L'efficacité du dispositif est bien réelle au regard de sa capacité à atteindre ses objectifs : trouver une solution viable en matière de logement ; améliorer les conditions de vie des familles ; faciliter le passage de relais vers le droit commun. Certes, les résultats sont forcément partiels, mais ils n'en sont pas néanmoins probants. Un autre « indicateur de réussite » peut être mis en avant avec pour l'instant l'absence de rupture de paiement du loyer ou du crédit.

♦ Les projets des familles liés à la mobilité sont révélateurs. Une des conséquences de la sécurisation de l'habitat pour certaines familles est de « **rendre à nouveau possible** » **le voyage ou la mobilité** (*faire les saisons, aller voir la famille, faire les rassemblements évangéliques*). En cela, ces projets participent du renforcement du référentiel « identitaire » (autonomisation, structuration des liens avec le reste de la communauté).



♦ La très grande majorité des familles **se revendique** « *manouche* » ou « *gitan* » (17 sur 20). Le type d'habitat n'a pas d'influence sur la façon de se présenter. Cette étude comme d'autres avant elle démontre que réduire l'identité Gens du Voyage à la sédentarité est un contre sens.

Les familles témoignent :

*« être manouche, c'est le sang, la famille, l'éducation »*

*« oui, on peut très bien rester manouche tout en étant en maison »*

*« oui, on ne devient pas gadgé quand on a une maison »*

♦ La seconde hypothèse en revanche sort renforcée : la sécurisation de l'habitat et des conditions de vie participent du renforcement de l'identité des familles Gens du Voyage.

♦ Intégrer la démarche d'évaluation dans la mise en œuvre du dispositif permet un éclairage plus distancié sur les effets de l'action et un suivi de l'évolution de ces effets dans le temps (y compris les marges de progression) ; il permet enfin de **valoriser ce type de démarche, à la fois pertinente et efficace** de notre point de vue.

- ♦ La démarche d'évaluation, à travers la méthodologie et son outil afférant, a vocation à être utilisée pour d'autres types de projets ou de situations, voire à d'autres publics à condition d'être adaptée.

Les suites envisageables à la démarche d'évaluation : une approche élargie et plurielle



*Bien évidemment, l'élargissement de la démarche aux sites de Blanquefort et de Cenon suppose non seulement un accord préalable des municipalités mais également un travail de concertation avec les acteurs impliqués.*

- ♦ Nous proposons enfin une valorisation de ces résultats en direction des élus qui le souhaitent.





## **5. Note méthodologique et présentation de l'outil d'évaluation**

## 5. Expérimentation et validation de l'outil



- ◆ La **durée moyenne des entretiens se situe autour de 30 minutes**. Il existe une **grande dispersion** dans la durée des entretiens selon les intervenants. Une des explications tient au fait que l'outil sert également pour certains intervenants comme support d'accompagnement des familles (*familles peu connues, informations complémentaires...*).
- ◆ Les intervenants soulignent ne pas avoir de difficultés dans la formulation des questions. De mon point de vue, cela témoigne néanmoins d'**une hétérogénéité des formulations et plus largement d'une plus ou moins grande influence dans la réponse**. De ce fait, si les items demeurent pour la plupart inchangés, certains questionnements ont été reformulés entre les deux phases. Lors du recueil des données au cours de la phase 2, si les disparités subsistent, elles semblent atténuées.
- ◆ La modification principale tient à la **suppression de la double entrée pour la cotation** : « selon la famille » et « selon l'intervenant ». Lors du test, cette distinction semble pour le moins difficile à retranscrire. Pour autant et afin de recueillir les « impressions » de l'intervenant, le « feuillet libre » a été restructuré afin de pouvoir intégrer largement des notes ou des commentaires.
- ◆ La cotation (au global) des sous-domaines a du mal à être rattachée à l'ensemble des questions qui le composent. **La proposition vise à avoir une cotation pour chaque question** (*excepté les questionnements très « qualitatifs ou subjectifs » comme le maintien ou la vente de la caravane*), puis une cotation au global sur le domaine (conditions en matière d'habitat, scolarisation des enfants...).

◆ Un nombre significatif de familles a clairement interpellé les intervenants sur l'utilisation de ces informations : « à quoi ça sert ? » « vous allez en faire quoi ? ». Cet aspect n'avait pas été anticipé par le groupe de travail dans un premier temps. Lors de la phase 2 de l'étude, une présentation et un argumentaire avaient été anticipés.

◆ **Le feuillet libre est adapté.** Au regard des entretiens réalisés, il semble important d'avoir une partie plus directive intégrant des informations sur le parcours en matière de logement des familles et sur leur implantation. La seconde partie est consacrée plus spécifiquement aux commentaires de l'intervenant. Enfin, un troisième questionnement aborde la question du sentiment d'appartenance.

◆ Certaines questions laissaient une trop large part à l'interprétation de l'intervenant (*par exemple la question 5 sur « le restant à charge »*) ; d'autres questions se révèlent peu adaptées (*par exemple la question 10 sur « l'âge de début de scolarité » ou la question 11 sur « l'âge de fin de scolarité »*). **De nombreux items ont donc été reformulés.**

◆ Enfin une question a été supprimée se révélant sans objet (*question 25 sur « le stage ou la formation pour les 16-25 ans »*).

◆ Ce type d'approche suppose **un cadre méthodologique bien défini au préalable**. De ce point de vue, la phase 2 de l'évaluation permet de mieux prendre en compte les difficultés (calendrier, interprétation des questions, modalités de cotations...) et de poser un cadre méthodologique plus formalisé. Deux réunions de calage avec les intervenants ont été nécessaires et suffisantes.

◆ **D'un point de vue strictement méthodologique,** l'approche longitudinale ne porte donc pas sur l'ensemble des questionnements.



# OUTIL D'ÉVALUATION

Mesure des impacts du relogement des familles Gens du Voyage

*Identifiant :*

*Année d'installation :*

*Zone d'implantation :*

# 1. Habitat

Sous-domaines	INDICATEURS	Comment jugez-vous l'évolution ?
<b>Conditions de vie en matière d'habitat</b>	<p><b>1.</b> Dans votre ancien logement, aviez-vous accès à l'eau courante oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>            et au raccordement électrique oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>            Quels sont pour vous les principaux changements ?</p>	<p>- = +</p>
	<p><b>2.</b> Quelle est la surface habitable du logement ? Combien de personnes vivent dans ce logement ?            Utilisez-vous l'ensemble des pièces ?</p>	<p>- = +</p>
	<p><b>3.</b> Depuis que vous êtes installés, avez vous eu l'occasion de voyager ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>            Si oui, pourquoi ?</p>	<p>- = +</p>
	<p><b>4.</b> Disposiez-vous d'une caravane auparavant? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> si oui, qu'en avez-vous fait ?</p>	
<p><b>Cotation au global : en matière de condition de vie vous estimez le changement ?</b></p>		<p>- = + ++</p>
<b>Appropriation du logement</b>	<p><b>5.</b> Quelle est votre mensualité pour la maison ? Payez-vous plus qu'avant ?            Avez-vous plus de charges (électricité, eau, impôts...) ?</p>	<p>- = +</p>
	<p><b>6.</b> Avez-vous fait une demande d'aide financière ? Si oui, pourquoi (eau, électricité, autre...) ?</p>	<p>- = +</p>
	<p><b>7.</b> Avez-vous fait des travaux ou des aménagements depuis votre installation ? Lesquels ?            Avez-vous fait une demande à la mairie ?</p>	<p>- = +</p>
	<p><b>8.</b> Comment se passe l'entretien de la maison et du jardin ?            Qu'est-ce qui a changé depuis votre installation ?</p>	<p>- = +</p>
<p><b>Cotation au global : en matière d'installation dans le logement vous estimez le changement ?</b></p>		<p>- = + ++</p>

## 2. Scolarisation, socialisation et insertion sociale

à entourer III

Sous-domaines	INDICATEURS	Comment jugez-vous l'évolution ?
Scolarisation	<p><b>9.</b> Avant l'installation votre enfant allait-il l'école ? jamais <input type="checkbox"/> rarement <input type="checkbox"/> de temps en temps <input type="checkbox"/> Souvent ou très souvent <input type="checkbox"/></p> <p>Et depuis votre installation c'est : moins qu'avant <input type="checkbox"/> comme avant <input type="checkbox"/> plus qu'avant <input type="checkbox"/></p>	- = +
	<p><b>10.</b> Age du début de la scolarité des enfants (pour chacun des enfants du plus âgé au plus jeune) :...../...../...../...../...../...../...../</p>	- = +
	<p><b>11.</b> Age de fin de la scolarité (du plus âgé au plus jeune) ...../...../...../...../...../...../...../</p> <p>Jusqu'où souhaitez-vous que votre enfant aille dans la scolarité ?</p>	- = +
<b>Cotation au global : en matière de scolarisation vous estimez le changement ?</b>		- = + ++
Insertion sociale et socialisation	<p><b>12.</b> Vos enfants participent-ils à des sorties scolaires ? Si oui, lesquelles ?</p> <p>Participent-ils au soutien scolaire ?</p>	- = +
	<p><b>13.</b> Vos enfants participent-ils à des activités ou manifestations sur la commune ? Si oui, lesquelles ?</p> <p>jamais <input type="checkbox"/> rarement <input type="checkbox"/> de temps en temps <input type="checkbox"/> souvent très souvent <input type="checkbox"/></p> <p>Et depuis votre installation c'est : moins qu'avant <input type="checkbox"/> comme avant <input type="checkbox"/> plus qu'avant <input type="checkbox"/></p>	- = +
	<p><b>14.</b> Faites vous des différences entre les garçons et les filles ? Pour les sorties scolaires ? Les tâches ménagères ?</p>	- = +
	<p><b>15.</b> Avez-vous un médecin traitant ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Allez-vous aux urgences ? jamais <input type="checkbox"/> rarement <input type="checkbox"/> de temps en temps <input type="checkbox"/> souvent <input type="checkbox"/></p>	- = +
<b>Cotation au global : en matière d'insertion... vous estimez le changement ?</b>		- = + ++

### 3. Insertion professionnelle et inscription dans la « citoyenneté »

à entourer IV

Sous-domaines	INDICATEURS	Comment jugez-vous l'évolution ?
<b>Insertion professionnelle</b>	<b>16.</b> Madame a-t-elle le permis de conduire ? Si oui, depuis quand ? avant l'installation <input type="checkbox"/> depuis l'installation <input type="checkbox"/>	- = +
	<b>17.</b> Quels sont les changements dans votre vie professionnelle ? Avez-vous plus de travail ? (ouverture registre du commerce, plus de saisons, plus de contrats, etc...)	- = +
	<b>18.</b> Êtes-vous bénéficiaire du RMI ? Pensez-vous sortir du RMI ? Pour quelles raisons ?	- = +
<b>Cotation au global : en matière d'activité ou de travail vous estimez le changement</b>		- = + ++
<b>Inscription dans la citoyenneté</b>	<b>19.</b> Participez-vous à des associations (sportives, culturelles, de parents) ?	- = +
	<b>20.</b> Avez-vous une carte d'identité ? Un carnet de circulation ? Les deux ?	- = +
	<b>21.</b> Êtes-vous inscrit sur les listes électorales ?	- = +
	<b>22.</b> Est-ce que vous votez ? Si oui, à quelles élections ?	- = +
<b>Cotation au global : en matière de participation vous estimez le changement ?</b>		- = + ++

#### 4. Inscription dans la vie communale et accompagnement social

à entourer

V

Sous-domaines	INDICATEURS	Comment jugez-vous l'évolution ?
<b>Inscription dans la vie communale</b>	<u>23.</u> Votre famille (parents, frères et sœurs) habitent-ils la commune ? Vos voisins sont ils des <i>des Gadgé</i> ? Les deux ? -----	manouches ? - = +
	<u>24.</u> Vos enfants vont-ils chez des voisins <i>gadgé</i> pour jouer ou pour des anniversaires ? Les voisins <i>gadgé</i> viennent-ils chez vous ? -----	- = +
	<u>25.</u> Quelles sont vos relations avec la mairie ? Avec le maire ? -----	- = +
	<u>26.</u> Pensez-vous rester ici ? Pensez-vous partir ? Et si oui, pourquoi ? -----	- = +
<b><u>Cotation au global : en matière d'inscription dans.... vous estimez le changement ?</u></b> -    =    +    ++		
<b>Accompagnement social</b>	<u>27</u> Voyez- vous toujours les intervenants de l'ADAV ? Si oui, pour quelles raisons ?  Niveau de fréquentation des services de l'ADAV : moins qu'avant <input type="checkbox"/> comme avant <input type="checkbox"/> plus qu'avant <input type="checkbox"/> -----	- = +
	<u>28</u> Rencontrez-vous d'autres travailleurs sociaux ? Pour quels motifs ? (nature de la demande)  Pour le RMI, AAH ou l'API, par qui êtes-vous suivi ? MDSI <input type="checkbox"/> CCAS <input type="checkbox"/>	- = +
<b><u>Cotation au global : en matière d'accompagnement social vous estimez le changement ?</u></b> -    =    +    ++		



# « Feuille libre »

## Parcours en matière de logement

« Parcours logement » des familles :

Implantation de la famille (parents, enfants...) :

Vous sentez vous manouche (gitan...) ?  
Si oui, pourquoi ?

## Informations complémentaires